

FICHE DE POSTE : support Ressources Humaines ENSEIGNANT CHARGE des ACCOMPAGNANTS

Personnel concerné :

- Enseignant 1° ou 2° degré, si possible, titulaire du CAPPEI, du CAPA-SH du 2CA-SH ou d'un certificat antérieur reconnu comme équivalent, exerçant sous l'autorité de l'IEN-ASH 74.
- Procédure de recrutement : poste soumis à un entretien préalable avec appel à candidature.
- Quotité 100%

Cadre de la mission de l'enseignant chargé des accompagnants :

- Organise les commissions de recrutements côté jury (CPD, CPC de circonscription, IEN, directeur, principal, psychologue EN)
- Synthétise les besoins d'accompagnements sur la base des retours des enseignants référents
- Affecte les accompagnants recrutés sur un établissement en fonction des besoins des élèves notifiés,
- Elabore les emplois du temps
- S'assure des solutions de prise en charge des élèves ou de remplacement en cas d'absence des accompagnants
- Facilite la prise de fonction, communique le protocole d'accompagnement qui permet d'ajuster les missions de l'accompagnant aux besoins de l'élève
- Renseigne la base de données ASH
- Contribue à la formation « d'adaptation à l'emploi des accompagnants »

Compétences attendues :

- connaissance approfondie du système éducatif en général (école, collège, lycée) ;
- capacité d'écoute, d'adaptabilité dans la relation, compétences dans la médiation ;
- efficacité dans la gestion de son temps, dans la mise en place d'outils numériques ;
- qualités de rigueur, d'organisation ;
- capacité à travailler avec différents intervenants
- bonne maîtrise des outils bureautiques souhaitée (traitement de texte, tableur) ;
- notions de statistiques ;

Conditions d'exercice :

- Poste implanté dans les locaux de la DSDEN
- En étroite relation avec les services de la DSDEN, les écoles et les établissements, les enseignants référents, les IEN de circonscription, la MDPH, les SESSAD
- Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures